



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

### REUNION PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2016 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DU FAYET

Présents Municipalité : Jean Marc PEILLEX, Corinne COLIN, Marie Christine DAYVE, Serge DUCROZ, Luigina GAGLIARDI, Bernard SEJAON, Alain DELACHAT, Véronique CLEVY, michel STROPIANO, Daniel DENERY

Services municipaux : David PAGE, Marc SIROP, Joël JIGUET

Secrétaire de séance : David PAGE

Cette réunion publique précède le conseil municipal, dont un point à l'ordre du jour portera sur l'approbation de la révision du PLU, suite à une longue procédure d'élaboration et de concertation. Ce document d'urbanisme concerne les orientations de l'aménagement de la commune pour les 10 années à venir, prenant en compte les contraintes dont celles imposées par l'Etat, qui demande à densifier les constructions dans les zones déjà construites et à réduire les zones constructibles (au travers des lois Grenelle II et ALURE). Si cette condition n'est pas respectée, le Préfet peut demander son annulation auprès du Tribunal administratif.

Les demandes faites pendant l'enquête publique auprès du commissaire enquêteur ont pu être prise en question pour certaines, mais les demandes de classement de propriétés en zones constructibles risquent de ne pas aboutir, compte-tenu de ce qui précède

Autre point important : l'aménagement du Bettex, qui constitue une priorité du mandat. Le conseil arrêtera le principe du projet et le principe de cession à un aménageur.

#### Principales opérations :

- Tramway du Mont Blanc
  - Les travaux d'enrobés sur le pont sont terminés.
  - Les feux pour sécuriser la traversée du tramway sur la route n'ont été pensés que pour l'usage du TMB. Ils ont été inadaptés pour la circulation des voitures et la traversée des piétons. Maintenant, le feu se met au rouge au passage du train, et s'éteint (au lieu de rester au vert)
  - Le département a investi 20 millions d'euros pour la remise à niveau des voies. Cet automne et ce printemps, la réfection concernera la portion entre le Fayet et le Pont levis, au-dessus de la rue du Mont Pacard.
  - Le département votera aussi au budget 2017 un crédit pour le prolongement de la voie jusqu'au refuge du Nid d'aigle.
- Chemin des combes derrière : extension des réseaux d'eaux usées. Le marché a été attribué à l'entreprise Benedetti Guelpa.
- La cuisine du centre de loisirs du Fayet a été refaite



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

### Les thermes.

Monsieur le maire rappelle que les thermes n'ont pas été vendus.

La commune est propriétaire des thermes, des sources et des marques. C'est la Société Rivadis, délégataire de la commune, qui a vendu ses actions dans la « société des thermes de Saint Gervais les bains », gestionnaire dans le cadre d'une délégation de service public, au groupe l'Oréal. Cette modification permettra de développer l'exploitation des thermes, avec un programme d'investissement de 4 millions d'euros. Un avenant à la concession devra être présenté par le délégataire à la commune, afin notamment de mettre à jour la liste des biens de retour, qui reviendront à la commune en fin de contrat.

Le délégataire aura pour obligation de développer la partie médicale et bien-être, et de développer les produits pour leur donner une dimension mondiale.

Les produits des thermes de Saint Gervais bénéficieront de la politique de marque mondiale de l'Oréal. L'objectif est de passer de 4 millions à au moins 200 millions d'euros de chiffre d'affaires (les produits Vichy, commercialisés par l'Oréal, représente un chiffre d'affaire de 1,5 milliards d'euros par an.

Il sera envisagé de remettre en valeur le parc thermal, et les bâtiments, dont notamment la démolition du bâtiment arrière, afin de donner plus de place à l'espace bien-être.

### Réseaux d'eaux usées

Les intempéries du mois de juillet ont mis en évidence le manque de réseaux séparatifs sur certains secteurs. La commune de Passy rejette également des eaux pluviales dans le réseau du Fayet. Le point le plus problématique est le secteur de l'Île de Brey, car les réseaux s'y mettent en charge rapidement. Les travaux prévus ont pour objectif de séparer les eaux pluviales des eaux usées. Le budget eau et assainissement 2017 se consacrera entièrement sur l'Île de Brey.

Une partie des eaux du Fayet se rejette à l'Abbaye, et la commune de Passy fait payer ce rejet à la commune de St Gervais, selon un tarif plus cher que celui de St Gervais.

### Ecole :

Les effectifs augmentent à l'école du Fayet, tandis que des places sont libres dans l'école de l'abbaye.

La commune est en négociation avec Passy depuis 2008, pour tenter de trouver un accord de rassemblement des deux écoles. Passy a été relancé et une position rapide lui a été demandée, car ce dossier est maintenant urgent au Fayet, face à la construction de nouveaux logements.

Casino : légère baisse des recettes cette année, mais le Casino du Fayet reste le premier au pays du Mont Blanc. La fiscalité sur cet établissement rapporte 400.000 € de recettes pour la commune. Les remontées mécaniques rapportent 600.000 €

### Plan protection de l'atmosphère

Le fonds air bois a permis la réduction de certaines particules fines. Mais les sources de pollution sont multiples, comme celle des plaquettes de frein des véhicules par exemple.



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Le chiffre de 80 morts liées à la pollution, annoncé pour le pays du Mont-Blanc, est une extrapolation statistique du rapport de l'OMS sur la pollution.

Une étude épidémiologique démontrera aussi peut être que la pollution n'a pas forcément toutes les conséquences sur la santé que nous soupçonnons.

La pollution reste une compétence de l'État et non des élus locaux. Mais certaines politiques vont à l'encontre des mesures qui seraient à prendre, comme la mise sur la route de la moitié des trains, ceux-ci étant remplacés par des autocars.

### Questions diverses :

- Pas de lumière sous le pont SNCF (rue du Casino) : sa mise en place est impossible
- Ile de Brey : voir comment sécuriser la circulation des voitures, qui ne respectent pas la priorité à droite.
- Piscine du parc thermal : construite dans les années 60 sur un terrain communal, dans le cadre d'un bail à construction avec le regroupement des 14 communes de l'ancien SIVOM. Cette piscine est maintenant gérée par la communauté de communes. Son usage est presque uniquement dédié au lycée. Aucun travaux de rénovation n'ayant été fait depuis sa construction, il faut maintenant mettre 3 à 4 millions d'euros de rénovation. La piscine est maintenant fermée pour des raisons de sécurité selon la communauté de communes.
- Félicitations du public pour le fleurissement cet automne au Fayet.
- Prix de l'eau à Saint Gervais : Monsieur le Maire précise qu'il est difficile de comparer le prix de l'eau d'une commune à l'autre. Le coût de structure est très différent entre St Gervais et Sallanches. A St Gervais par exemple, il y a très peu d'abonnés pour un réseau très étendu.

La séance est levée à 19h45 et le public est invité à partager le verre de l'amitié.

Le Maire,  
Conseiller Départemental du Canton  
du Mont-Blanc,  
Jean-Marc PEILLEX